

Beauvais, le 19 mars 2021

INFORMATION PRESSE

OUVERTURE DU CENTRE DE VACCINATION DU BEAUVAISIS LE DIMANCHE 21 MARS 2021

À la demande de la Préfecture de l'Oise et en partenariat avec le Centre Hospitalier Simone-Veil de Beauvais, la Ville de Beauvais et la Communauté d'Agglomération du Beauvaisis ont mis en place un centre de vaccination contre le Covid-19 à Beauvais.

Installé au sein du gymnase André-Ambroise situé 31 rue du Pré-Martinet, le Centre de vaccination du Beauvaisis sera opérationnel dès le dimanche 21 mars prochain grâce à la mobilisation et à l'implication des services municipaux et communautaires.

La Ville et la CAB ont fait le choix de ce lieu situé en centre-ville pour son accessibilité et sa praticité, notamment en matière de stationnement :

- Stationnement sur le parking du gymnase ou à défaut sur les parkings entourant le cinéma GCR tout proche ;
- En bus, descendre à l'arrêt « Pellerin – Université » (lignes 1, 5 et 6) ou « Cinespace » (ligne 4) ;
- En train : 15 minutes de marche depuis la gare SNCF.

Il ne sera possible d'accéder au Centre de vaccination du Beauvaisis qu'après avoir pris un rendez-vous sur www.doctolib.fr. Les personnes n'ayant pas de compte Doctolib devront en créer un. Il sera possible d'annuler ou de décaler son rendez-vous à tout moment en revenant sur son compte Doctolib.

Une plateforme téléphonique spécialement dédiée à ce centre de vaccination a également été mise en place pour répondre à toute demande de renseignement ; elle est accessible au 03 75 57 00 25.

Toutes les informations pratiques sont à retrouver sur www.beauvaisis.fr/vaccination et notamment les fiches vaccinales. Il est conseillé de les télécharger, de les imprimer et de se présenter au centre avec ces fiches complétées pour gagner du temps.

Le processus de vaccination se fait en 5 étapes :

- 1- Un accueil par des agents de la Ville et de l'Agglo pour l'ouverture du dossier ;
- 2- Un entretien avec un soignant ;
- 3- L'injection du vaccin par un autre professionnel de santé ;
- 4- L'enregistrement de la vaccination et la prise d'un second rendez-vous (si nécessaire) ;
- 5- Une surveillance de 20 minutes dans l'espace post-vaccination.

Les entretiens et les injections sont assurés par des professionnels de santé libéraux du Beauvaisis sur la base du volontariat.

Le nombre de personnes pouvant être vaccinées sera cependant dépendant des dotations en vaccins et des disponibilités du corps médical. Les créneaux de vaccination seront ouverts progressivement en fonction de ces deux variables.

ATTENTION : Selon les règles en vigueur au niveau national, la vaccination contre le Covid-19 est pour le moment réservée aux personnes âgées de plus de 75 ans et à celles présentant des comorbidités.

Contacts Presse :

- François MIQUEL, Directeur de Cabinet - 03 44 79 40 01
- Valérie MERCIER, Attachée de Presse - 03 44 79 40 13